

PROGRAMME DE FORMATION

Formation initiale Agent de sécurité cynophile

Formation initiale 315 heures

si carte professionnelle d'Agent de sécurité valide

MCSF : Titre enregistré au Niveau 3 du RCNP 36917code NSF 344

Arrêté du 09 avril 2018 publié au JO du 17 avril 2018

OBJECTIFS

Obtenir une carte professionnelle initiale ou une extension de carte professionnelle cynophile.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout public titulaire des prérequis :

- Être majeur
- Age du chien ayant 12 mois révolu à l'issue de la formation
- Chien inscrit au LOF ou chien dont le phénotype doit correspondre à une des races de chiens habilités au mordant défini par la Société Centrale Canine.
- Test d'entrée binôme maître-chien/chien validé
- Test d'entrée français et maths
- Entretien de motivation
- Avoir un SST valide

Documents communs :

- Carte nationale d'identité en cours de validité.
- Papiers du chien valides (ICAD, vaccins, LOF et toux du chenal)

Cas 1 : Stagiaire ayant déjà une carte professionnelle ADS

- Être titulaire de la carte professionnelle délivrée par le CNAPS du stagiaire (fin de validité supérieure à 24 mois sinon MAC APS à réaliser).

Cas 2 : Stagiaire n'ayant pas de carte professionnelle d'ADS

- Avoir une autorisation préalable du CNAPS valide

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Un terrain adapté répondant aux critères du CNAPS

Moyens techniques pour les mises en situation

Un environnement adapté pour les mises en situation pratique

www.coganconsulting.com

SARL Cogan Consulting

Organisme de Formation professionnelle

N° Activité 31 59 073 95 59 Préfecture du Nord

Autorisation d'exercice du CNAPS : FOR-059-2028-06-30-20230585031

TVA-FR-11 503 290 934 CODE APE : 8559B

SIRET 503 290 934 000 28 DUNKERQUE RS

Port 4112, contour du Loopersfort 59279 CRAYWICK – France

Téléphone : +33 (0)3 28 59 98-28

Fax : +33 (0)3 28 26 59 89

Email : cogan@coganconsulting.com

Site Web : www.coganconsulting.com

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Evaluation finale de 7 heures : épreuves écrites et épreuves pratique avec le chien

Délivrance d'un diplôme permettant la délivrance de la carte professionnelle auprès du CNAPS.

PROGRAMME

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION INITIALE CYNO

THEORIE

1-Législation, généralités, communication, relations humaines : 35 heures

2-Domaine général cynophile : Connaissance du chien, connaissances législatives sur l'utilisation du chien : 35 heures

PRATIQUE

1-Obéissance et sociabilité du chien : 54 heures

2-Maitrise du chien dans le cas de la légitime défense : 92 heures

3-Mises en situations- détection avec le chien : 99 heures

CAS 2 : VOIR LE PROGRAMME DE FORMATION TITRE A2SP

Afin d'obtenir la carte professionnelle d'agent de sécurité et réalisation de la formation initiale CYNO.

Autorisation CNAPS : FOR-059-2028-06-30-20230585031

En partenariat avec IESC Formation :le certificateur

Autorisation CNAPS N° FOR-057-2027-02-04-20220582099

DUREE -

Cas 1 : 315 heures minimum

Cas 2 : 189 heures (EXAMEN DE 7H) + 315 heures (EXAMEN DE 7H)

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE - Erika BOUMENDIL

NOMBRE DE PARTICIPANTS - 6 à 12 personnes

DELAI D'ACCES / DATE DE SESSIONS - Calendrier sur le site